

# DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM MAJEUR SOUS TUTELLE

(article 60 du code civil)

## Je soussigné(e),

NOM du représentant légal \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_

à (ville, pays) \_\_\_\_\_

adresse <sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

courriel \_\_\_\_\_

n° de téléphone \_\_\_\_\_

## demande à ce que le majeur sous tutelle :

NOM \_\_\_\_\_

Prénom(s) <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_

à (ville, pays) \_\_\_\_\_

de nationalité <sup>(3)</sup> \_\_\_\_\_

adresse <sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

## se prénomme désormais, dans l'ordre déterminé ci-dessous :

1er prénom \_\_\_\_\_

2ème prénom <sup>(4)</sup> \_\_\_\_\_

3ème prénom \_\_\_\_\_

4ème prénom \_\_\_\_\_

5ème prénom \_\_\_\_\_

[...]

(1) Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes le majeur protégé actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre/sa résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement).

(2) Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance du majeur sous tutelle, dans l'ordre présentement établi.

(3) Joignez la copie d'une pièce d'identité du majeur sous tutelle en cours de validité (s'il dispose d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de ses nationalités).

(4) Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.



**L'acte de naissance de son partenaire de PACS (le cas échéant) :**

NOM du partenaire \_\_\_\_\_  
Prénom(s) du partenaire \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance  
(ville, pays) du partenaire \_\_\_\_\_

**L'acte de naissance de son/ses enfant(s)<sup>(8)</sup> (le cas échéant) :**

**NOM de son premier enfant** \_\_\_\_\_  
Prénom(s) de son premier enfant \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance (ville,  
pays) de son premier enfant \_\_\_\_\_

**NOM de son deuxième enfant** \_\_\_\_\_  
Prénom(s) de son deuxième enfant \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance (ville,  
pays) de son deuxième enfant \_\_\_\_\_

**NOM de son troisième enfant** \_\_\_\_\_  
Prénom(s) de son troisième enfant \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance (ville,  
pays) de son troisième enfant \_\_\_\_\_

**NOM de son quatrième enfant** \_\_\_\_\_  
Prénom(s) de son quatrième enfant \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance (ville,  
pays) de son quatrième enfant \_\_\_\_\_

**NOM de son cinquième enfant** \_\_\_\_\_  
Prénom(s) de son cinquième enfant \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance (ville,  
pays) de son cinquième enfant \_\_\_\_\_

Le majeur sous tutelle est de nationalité étrangère<sup>(9)</sup> et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le majeur sous tutelles est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue. Je procéderai ou ferai procéder, au nom et pour le compte du majeur sous tutelle, aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

(8) Si plus de cinq enfants sont concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

(9) Si le majeur sous tutelle possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.